

FICHE DE SANTE 2026-2027

(A remettre sous pli cacheté portant la mention « CONFIDENTIEL », à l'attention du personnel de santé)

Nom et prénom de l'élève : **Date de naissance :**/...../..... **Classe :**

Responsable de l'élève : ☐ Père ☐ Mère ☐ autre :

Responsable légal 1 :	Responsable légal 2 :
Adresse :	Adresse :
N° Portable :	N° Portable :
N° Tel de travail :	N° Tel de travail :
N° Fixe :	N° Fixe :

Autre personne à prévenir : N° Portable : / N° Fixe

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX // DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

NOM du médecin traitant : **Tél. :**

Votre enfant possède-t-il :

PAP ☐ OUI ☐ NON (si oui, merci de fournir le PAP antérieur)

PPRE ☐ OUI ☐ NON (si oui, merci de fournir le PPRE antérieur ou aménagements)

PPS ☐ OUI ☐ NON (si oui, merci de fournir le PPS et l'ESS antérieurs)

Aménagements obtenus pour le DNB ☐ OUI ☐ NON (si oui, merci de fournir le document relatif aux aménagements émis par le Rectorat)

PAI ☐ OUI ☐ NON // Si oui pour quel motif : (merci de fournir les documents PAI antérieurs)

☐ Asthme ☐ Allergies ☐ Diabète ☐ Douleurs ☐ Epilepsie ☐ Autre :

Pour toute nouvelle demande ou renouvellement de PAI de votre part, merci de vous rapprocher du service infirmier de l'établissement.

Problèmes spécifiques de santé à signaler :

Votre enfant présente-t-il un problème de santé ? ☐ OUI ☐ NON // Si oui lequel :

Votre enfant prend-il un traitement ? ☐ OUI ☐ NON // Si oui lequel :

Votre enfant présente-t-il des allergies ? ☐ OUI ☐ NON // Si oui lesquelles :

Votre enfant présente-t-il une intolérance ou allergie alimentaire : ☐ OUI ☐ NON // Si oui laquelle : (Fournir obligatoirement un certificat médical)

RAPPELS

Pour des raisons de sécurité, les élèves ne sont pas autorisés à détenir des médicaments sur eux ou dans leur sac de cours.

Si votre enfant est souvent amené à prendre des médicaments, (maux de tête fréquents, douleurs abdominales, menstruelles...) vous pouvez vous rapprocher du service infirmier de l'établissement.

Pour rappel aucun médicament ne sera administré sans prescription médicale valable, auquel cas il vous sera demandé de venir récupérer votre enfant ou si nécessaire le 15 sera contacté.

Signature des représentants légaux